



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL 3-11 ANS « LES MERCREDYNAMICS » 2020-2021

ORGANISATION - ACCUEIL

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne **de 9h00 à 17h30**.

- 1/2 journée sans repas : 9h00-12h00 ou 13h30-17h30
- 1/2 journée avec repas 9h00-13h30
- Journée : 9h00-17h30

Un service de garderie est mis en place sur les deux sites d'accueil dès 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir.

- Site de Plainel (accueil périscolaire Le jardin de L'Esquirol – La Clé des Champs)
- Site de Ploëuc-L'Hermitage (accueil périscolaire – Rue de écoles)

MODALITES D'INSCRIPTION

Les enfants doivent être inscrits **au plus tard le lundi qui précède le mercredi de présence**. Inscription obligatoire sur le portail familles pour l'admission de l'enfant.

Les enfants qui ne sont pas inscrits ne seront pas accueillis sauf situation exceptionnelle et sous réserve des places disponibles. Contacter impérativement le service Enfance-jeunesse.

Toute réservation sera facturée. Seules les absences justifiées seront prises en compte sur présentation d'un justificatif (certificat médical...).

Pour une première inscription, renseigner **le formulaire unique d'ouverture de compte portail familles** disponible auprès du service Enfance-Jeunesse ou téléchargeable sur le site www.syndicat-de-lorge.fr. Le retourner par mail à enfance@syndicat-de-lorge.fr ou jeunesse@syndicat-de-lorge.fr.

Un identifiant et un mot de passe vous seront communiqués par mail.

Il vous suffira ensuite de vous connecter à votre espace personnel pour renseigner les informations administratives de la famille et de l'enfant puis procéder aux inscriptions.

Pour toute autre réservation, penser à joindre **les pièces justificatives obligatoires actualisées** en début ou en cours d'année (attestation de quotient familial, assurance en responsabilité civile...).

DEROULEMENT DES ACTIVITÉS

Les enfants sont regroupés par groupe de niveau (maternel, élémentaire). Les groupes n'excèdent pas 10 enfants pour les moins de 6 ans et 14 enfants pour les plus de 6 ans.

Le programme d'activité est élaboré par l'équipe d'animation par période, de vacances à vacances. Il est consultable sur le portail familles.

LES TARIFS 2020

Tranches de quotient familial	Tarifs ½ journée (sans repas)	Tarifs ½ journée (avec repas)	Tarif journée (repas compris)
0-512	4 €	6 €	8 €
513-1000	5 €	8.50 €	11.20 €
1001-1300	6 €	10 €	13.20 €
1301 et +	7 €	11.50 €	15.30 €
Hors territoire SDL	9 €	13 €	19.30 €

Appliquer le tarif correspondant à votre tranche de quotient x le nombre de journées x le nombre d'enfants

MODALITES DE PAIEMENT

Une facture est établie en fin de mois. Vous la recevrez par voie postale et est consultable sur votre compte personnel.

Le règlement s'effectue :

- Soit par chèque, CB ou espèces auprès de la trésorerie de Quintin
- Soit par prélèvement automatique. Le formulaire d'autorisation, disponible sur le portail familles, est à compléter et doit être accompagné d'un RIB.

Les tickets CESU et les chèques ANCV sont également acceptés sur les prestations accueils de loisirs périscolaires.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Service Enfance-Jeunesse

Laurence Pignorel au 02.96.64.26.33 / 06.88.60.61.88 – Courriel : jeunesse@syndicat-de-lorge.fr

Emeline Laubé au 06.07.88.70.99 – Courriel : enfance@syndicat-de-lorge.fr

